

Le huit octobre deux mille vingt à 20h 30 le conseil municipal s'est réuni en séance publique à la salle Mairie, sous la présidence de Mme ALIES Monique Maire.
Absents : Vanessa RAMBIER- Régine ILTIS- Alexis COSTE

Secrétaire de séance : Mr Bernard ROUVE

Pont du Petit Séminaire : point sur l'étude pour la consultation des entreprises

Deux bureaux d'études avaient été consulté. ITC et SEDOA.

Le bureau SEDOA est retenu.

Madame le Maire fait lecture des préconisations ; deux options proposées.

D'ici fin novembre la société SEDEOA va rendre le CCTP, CCAP et DCE afin que la consultation des entreprises soit réalisée en janvier pour un début des travaux en mars –avril.

L'arrêté d'interdiction de circulation est toujours applicable ; il faut disposer les barrières .

Les marqueurs qui avaient été posés n'ont pas bougé.

Il y aura quelques contraintes pour l'école et le collège ST Michel pendant l'exécution des travaux.

Le dossier sera déposé auprès de l'ETAT pour l'obtention des aides au titre de la DETR 2021 .

Programme de sécurisation des entrées du bourg : résultat de l'appel d'offres et planning de réalisation de ces travaux :

Ouverture des plis le 24 juillet – après vérification et analyse par le maître d'œuvre , Cabinet ROQUES Géomètre à ST-AFFRIQUE l'entreprise GUIPAL a été retenue par la commission d'appel d'offres .

Le montant des travaux s'élève à 78 995€ HT.

La durée des travaux sera de deux mois ; ils débiteront en janvier 2021.

Concernant l'arrêté interdisant la circulation des camions de plus de 30 tonnes et plus de 10 mètres de long ,bien que cet arrêté soit opérationnel, Madame le Maire fait part que Monsieur le Sous-Préfet souhaite organiser une réunion en Préfecture avec la fédération des Transporteurs, les services de l'Etat et quelques élus de la Commune. Cette réunion serait organisée d'ici trois semaines. L'objet de cette rencontre est de faire une révision de l'arrêté : préciser les nuisances et redéfinir le tonnage et la longueur des camions.

Collégiale : procédure en cours pour mission étude et diagnostic et maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration.

Mr GINTRAND ,Mr CALMETTE de la DRAC et Mr BETTON du service départemental des bâtiments de France préconisent qu'une restauration doit être faite sur la Collégiale . Mme le Maire donne lecture du diagnostic fait par Mr CALMETTE (joint en annexe).

Avant de lancer des programmes de restauration il convient de faire une étude et un diagnostic de l'ensemble de la Collégiale.

Une consultation doit être lancée pour ces missions. Accord est donnée pour lancer cette opération.

Ensuite des programmes de travaux de restauration seront élaborés par tranche ; recherche de financements (ETAT , REGION , DEPARTEMENT) et la consultation des entreprises serait lancée fin 2021 début 2022.

A suivre .

Travaux Brigade de Gendarmerie

Des travaux de rénovation de l'alarme ont été réalisés coût 3 750€.

Il convient de faire les travaux d'accessibilité (ERP) et de mettre la clôture aux normes de sécurité actuelles (plan Vigipirate).

Réalisation d'un point de confidentialité : porte à galandage.

La clôture demandée doit être d'une hauteur de 2m20 environ

Une consultation par devis va être faite auprès des entreprises.

Une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR sera demandée pour le financement de ces travaux.

Eclairage public

La modernisation de l'éclairage public va être réalisée progressivement ; changement des ampoules par des leds , enlever les luminaires boules . l'objectif est de limiter la pollution lumineuse et faire des économies en énergie .

Extension du réseau : chemin de la Combe en 2021 . Il est signalé que toutes les coffrets réalisés pour installer les poteaux d'éclairage public sont cassés (passage de l'épaveuse). Voir prise en charge et remplacement par la Communauté de Communes Monts Rance et Rougier.

Voir pour l'éclairage du City park : régler l'horloge à 23h -

Assainissement collectif

Les boues ne sont toujours pas épandues à cause de la COVID 19. Proposition de stocker dans la citerne souple non installée à ce jour .

La station risque d'être à saturation à Noël .

Aller à la station d'épuration de ST AFFRIQUE : coût du transport par l'entreprise AURIERE 50€/M3 et 55€ pour le traitement

Faire une convention avec la Communauté de Communes des ST AFFRIQUE ..

Sur le territoire de la Communauté de Communes Monts Rance et Rougier seules BRUSQUE, BELMONT et ST SERNIN sont concernées.

Le bureau de contrôle et d'analyses ACEA poursuit ses investigations.

Une réunion avec le SATESE et Aveyron Ingénierie a lieu le 16 octobre

Schéma d'assainissement

Ce zonage est très ancien.

Dans le cadre de la démarche du PLUI il convient de mettre à jour ce schéma.

Le bureau d'études CEREG a fait une proposition qui s'élève à 37 000€ pour sa réalisation .

l'agence de l'eau Adour Garonne subventionne à hauteur de 50%. Pour obtenir ce taux il convient d'augmenter la redevance assainissement.

Le conseil municipal approuve la réalisation du projet de révision du zonage d'assainissement collectif et décide de fixer les nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} novembre 2020 pour :

-redevance assainissement : 1,51€/m³

-raccordement au réseau d'assainissement : 730,00€ par branchement

Il est convenu également de réaliser des travaux rapidement qui concerne un trou à boucher , qui est situé face à la station d'épuration dans la rivière.

La police de l'eau a donné son accord.

Point sur les travaux des agents communaux :

Cimetière :l'entreprise BLAYAC a terminé les travaux

Il reste à faire la pose du grillage , semer la pelouse et remonter le portail.

Mr Jean- Claude TOUREL demande que soit mis à l'entrée une évacuation ; il y a un regard mais il faut poser une grille d'égout et remettre tout le long un tuyau. A voir sur place.

Vérifier l'enrochement côté ruisseau .

Vieux cimetière partie haute : à aménager .

Salle aérodrome : dans un des hangars il a été réalisé des sanitaires avec douches ; c'est l'entreprise BERTHIER Benjamin qui effectue les travaux de plomberie.

Jacques CONDAMINES réalise les travaux carrelage, faïences.

Le COGECAB peut participer financièrement à ces travaux.

Richard CALAS ,Dominique LOUIS et Charly CAZABONNE travaillent à l'entretien des cimetières (Belmont et Buffières) avant la Toussaint.

Des travaux sont à réaliser dans la rue du Peyral : réfection du mur qui soutient la route au niveau de la propriété de Mme Mialin .

arranger au niveau da maison de Mr et Mme ZABALLOS pour éviter que l'eau lorsqu'il pleut rentre dans leur cave.

Un arrêté fermant la rue sera pris pour la durée de ces travaux.

Bibliothèque : prévoir la réfection de la salle des petits.

Personnel communal

Recrutement pour faire face à un accroissement d'activité temporaire.

Il est nécessaire de créer un emploi à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité le ménage

Il est décidé la création d'un emploi d'un agent contractuel à temps non complet dans le grade d'Adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois allant du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021 inclus pour le ménage des locaux de la mairie est ses annexes. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 350 du grade de recrutement.

Jacques Condamines part à la retraite le 1^{er} avril 2021 ; il conviendra de le remplacer.

Il est décidé de recruter une personne qui aura des compétences en électricité.

Prime Covid pour le personnel : pas de versement accordé

Espace co-working

Cet espace de télétravail a été créé dans les locaux de la STE Famille dans l'ancien bureau de l'ADMR.

Bureau partagé avec l'APE de l'Ecole publique.

Le matériel et mobilier a été acheté par la Commune 4 écrans 24 pouces

Imprimante – mobilier table –fauteuils et une boîte à clés.

5 à 6 personnes utilisent cet espace.

Il convient de fixer le prix de location .

Il est décidé de fixer à 24€ TTC par mois l'utilisation de cet équipement ; une convention sera établie entre la commune et l'utilisateur

Questions diverses

Madame le Maire expose que dans le cadre du programme de la Signalisation d'Information Locale (SIL) porté par la Communauté de Communes Monts Rance et Rougier, la Commune a validé l'implantation de différents panneaux indiquant les structures, équipements , services ,activités d'intérêt local.

Pour ce programme, la participation de la Commune à la Communauté de Communes maître d'ouvrage de l'opération est de 8 550,00€ .

Il convient de procéder au versement de ce fonds de concours , soit 8 550,00€ à la Communauté de Communes Monts Rance et Rougier .

Cette dépense sera prélevée sur le compte 2041512 du budget communal.

Décision modificative du budget :

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative budgétaire suivante :

Section d'investissement :

Compte 2041512 Fonds de Concours SIL	+ 8 550 ,00€
Compte 2158-335 Acquisition illuminations	- 2 500,00€
Compte 2184-341 Equipement espace co-working	+ 1 000,00€
Compte 2188-341 Equipement espace co-working	+ 1 500,00€
Compte 2313-328 Rénovation logements Sériguët	+ 3 142,00€
-Compte 2315-339 Sécurisation entrées village	+ 22 383,00€
-Compte 2315-340 Restauration Pont Petit Séminaire	- 34 075,00€

Matériel :

Le conseil valide l'achat d'une masse avant pour le tracteur : coût 700€ HT.

Communication : pour le site internet il faut rechercher quelqu'un pour la mise à jour ; créer une page Facebook –

L'acquisition d'un panneau d'informations municipales sera budgété sur l'exercice 2021.

Bulletin municipal en cours de préparation.

Exercice au Camping : Une alerte CRUES a été faite pour la prévention des inondations – en situation réelle.

L'alarme a dû être révisée. Revoir la puissance sonore du pavillon.

Centre de loisirs : les travaux vont commencer et seront réalisés par les entreprises suivantes :

PUJOL Patrice pour l'électricité –CHASSAING Mickaël pour le chauffage et la climatisation - menuiseries PUECH – et CAUMES plaquiste; les agents de la Communauté de communes vont vider les locaux.

Les travaux seront terminés pour une ouverture du centre aux vacances de Pâques . Actuellement le centre de loisirs occupe l'école publique – pour les repas les enfants mangent à l'auberge. Trois personnes assurent l'encadrement .

Octobre Rose : initiative de Mme Martine Maillé ; la commune participera à cette manifestation (achat de décorations, parapluies, rubans,..) les agents communaux participeront à la mise en place.

Les commerces adhèrent à cette initiative par la décoration de leurs vitrines et la mise en place d'urnes pour récupérer des dons.

La table d'orientation est installée. Voir la signalisation et l'habillement des pieds. Voir avec Mr RAYMOND du Parc des Grands Causses.

Panneaux photovoltaïque au sol : les travaux de terrassement devraient débiter en novembre.

Plan communal de sauvegarde : Suite à l'alerte inondations au camping le Plan Communal de Sauvegarde est en cours de réactualisation.

Ecole publique : une personne veut faire une formation CAP de petite enfance et souhaite faire un stage à l'école publique ; les enseignantes sont d'accord. Avis favorable pour cette demande.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Une réunion avec les conseillers municipaux va être organisée pour définir les terrains à bâtir ; effectuer un zonage qui sera diminué de l'actuel ; voir les objectifs et priorités.

A suivre

Mise à jour des conventions financières Commune/école privée St Michel :

Il faudra mettre en œuvre la revalorisation du forfait .

Affaire à suivre.

Départ de Mr VALLA-PARR Franck: son départ n'a pu être fêté du fait de la crise sanitaire ainsi que le **départ de Mr AYGALLENQ Philippe** directeur du Collège: si tout va bien en janvier lors de la cérémonie des vœux nous les remercierons.

La séance est levée à 0h15.